

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 17 novembre 2021 sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch.

Le conseil de la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana siège en présentiel. Sont présents à cette rencontre :

Mme Lucie Crépeault  
M. Simon Roy  
M. Éric Arseneault  
M. Sébastien Morand  
M. Guillaume Bergeron  
M. Miguel Roy

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.  
Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Carole Dubois, directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire et Madame Lydia Bédard, adjointe administrative sont également présentes.

**2021-11-201 1. Ouverture de la séance et présences – Avis – Séance en présentiel**

À 20 h, il est proposé par Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

**CONSIDÉRANT** les nouvelles mesures du gouvernement;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal peut siéger en présentiel;

**EN CONSÉQUENCE** le conseil municipal décide de siéger en présentiel pour la séance de novembre 2021 en respectant les mesures gouvernementales à cet effet.

**Adoptée**

**2021-11-202 1.1 Nomination de la secrétaire d'assemblée**

**CONSIDÉRANT** : l'absence de la directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT que** : Mme Carole Dubois est directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la directrice générale par intérim Carole Dubois que Madame Lydia Bédard, adjointe administrative agit à titre de secrétaire de l'assemblée ;

Et unanimement résolu par les conseillers que Madame Bédard soit secrétaire d'assemblée.

**Adoptée**

**2021-11-203 2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de novembre en laissant le varia ouvert.

**Séance ordinaire du conseil municipal**  
**Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana**  
**mercredi 17 novembre 2021 à 20 h**  
**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance, présences et mot de bienvenue aux nouveaux membres élus

2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal d'octobre 2021
4. Correspondances
  - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative - bordereau en annexe
5. Administration
  - 5.1 Adoption des comptes à payer
  - 5.2 Covid-19
  - 5.3 Audits de conformité : Adoption du budget et adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI)
  - 5.4 Avis de convocation à une séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2022 et l'adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI)
  - 5.5 Soumissions reçues – Appel d'offres public pour la construction d'un nouveau garage municipal
  - 5.6 Calendrier des séances du conseil municipal pour 2022
  - 5.7 Collecte des poubelles – Calendrier 2022
  - 5.8 Autoriser à changer le nom de la carte de crédit VISA et du signataire
  - 5.9 Horaire du bureau municipal pour la période des fêtes
  - 5.10 Autoriser à déposer une demande financière à Services Québec pour une formation sur la niveleuse qui contribuera à l'amélioration des compétences d'un employé aux travaux publics
  - 5.11 Autorisation - Signataire pour la demande d'une marge de crédit à des fins de fonctionnement
  - 5.12 Banque alimentaire – Pour les personnes à faibles revenus
  - 5.13 Sécurité publique – Somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec 2022
  - 5.14 Sécurité civile – Coordonnateur municipal de la SC
  - 5.15 Appel de candidatures à l'administratif
6. Législatif
  - 6.1 Élections Québec – Avis public du résultat de l'élection - Liste des membres élus
7. Urbanisme
8. Varia
9. Période de questions :
10. Levée de la séance

**2021-11-204 3. Adoption du procès-verbal d'octobre 2021**

Il est proposé par Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2021 ;

**Adoptée**

**2021-11-205 4. Correspondances :**

**4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative**

Il est proposé par Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative ;

**Adoptée**

**2021-11-206 5. Administration**

**5.1 Adoption des comptes à payer**

## Comptes Octobre 2021

<b>Salaires payés</b>	
- SALAIRES ÉLUS	3 641,32 \$
SALAIRES EMPLOYÉS	21 148,85 \$
<b>TOTAL</b>	<b>24 790,17</b>

<b>Comptes payés par ACCES D</b>		
<b>MINISTÈRE DU REVENU</b>	DAS QC Sept	7 880,61 \$
	DAS CAN Sept	2 867,61 \$
<b>ENERGIR</b>	Gaz naturel 20 sept au 7 oct.	21,46 \$
<b>HYDRO-QUÉBEC</b>	Rue Sept	134,24 \$
<b>VISA DESJARDINS</b>	Zoom Video-Repas-Bingo-permis boisson	707,31 \$
<b>TOTAL</b>		<b>11 611,23 \$</b>

<b>Comptes payés par chèque au courant du mois</b>		
<b>FABRIQUE DE LA PAROISSE DE ST-MATHIEU</b>	Location de l'église Sept	1 000,00 \$
<b>LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION</b>	Ass. Collective Oct.	1 116,47 \$
<b>ANNE-RENÉE JACOB</b>	Classement -Soutien général	661,50 \$
<b>ANNIE GRAVEL</b>	Encombrant mai & sept 21	2 000,00 \$
<b>MRC ABITIBI</b>	Participation aide financière AFAT	178,60 \$
<b>POSTES CANADA</b>	Media-Post journal sept	42,81 \$
<b>PRODUCTIONS CHIEN PAS DE MÉDAILLE</b>	Conte jeunesse	425,00 \$
<b>TOTAL</b>		<b>5 424,38 \$</b>

<b>Comptes payés par chèque</b>		
<b>AIM MINESOURCE</b>	Ponceau Lac des Hauteurs	2 750,66 \$
	Retour ponceau ch.desrosiers	-1 441,19 \$
	Ponceau ch. Desrosiers	5 501,31 \$
<b>BÉTON FORTIN INC.</b>	Concasse ponceau Desrosiers	241,22 \$

	Concas-pierre ponceau Desrosie	529,76 \$
	Contrat rechargement	307 607,23 \$
	Coulis ponceau ch.Desrosiers	8 669,12 \$
	Concassé tecq	907,66 \$
	Concassé réservé Tecq	119,89 \$
	Sable à glace	830,90 \$
<b>BIGUÉ AVOCATS</b>	Dossier citoyen	115,79 \$
<b>BMR BERGERON &amp; FILLES INC.</b>	Teinture Galerie bureau	150,55 \$
	Coude plastique Degele calvette	4,51 \$
	Prise patinoire	45,99 \$
	Calfreutrant asphalte	39,05 \$
	Marqueur rouge pour l'asphalte	37,88 \$
	Ruban a mesurer	39,05 \$
<b>BOUTIQUE DU BUREAU GYVA</b>	Retour tranche papier	-96,22 \$
	Enveloppe-Tranche papier	190,49 \$
	Crayon pour Élection	6,65 \$
	Pochettes laminées	26,43 \$
<b>CIA Informatique</b>	Licence mensuelle oct.	104,62 \$
	Crédit fact.11682-12013	-543,26 \$
	Antidote bureau Direction	159,82 \$
	Réparation portable	90,54 \$
	Migration vers Office 365	1 722,65 \$
	Problème courriel	25,64 \$
<b>COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE</b>	Logiciel pour paie	666,29 \$
<b>ENVIROBI</b>	Grand ménage - loc.cont.eska	2 250,93 \$
<b>ENVIROBOUE GHISLAIN MORIN INC.</b>	Vidange réservoir + 5 toilette	6 718,87 \$
<b>ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.</b>	Cylindre camion 10roue	213,02 \$
<b>GESTION DANNY LEMAY ENR.</b>	Ponceau ch. Desrosiers	3 427,25 \$
	Reprofilage Fosset ch. Allard	1 235,98 \$
	Reprof.ch.figuery-Sablière	747,34 \$
<b>GROUPE CONSEIL ARTCAD (1990) INC.</b>	Honoraire sept. Garage mun.	439,78 \$
<b>JEAN-MARIE GAGNON</b>	Capture de castor.Ch Lamotte	267,50 \$
<b>LAURENTIDES RE/SOURCES</b>	Récup. peinture	23,47 \$
<b>LOCATION LAUZON AMOS</b>	Loc.matériel ponceau Desrosier	418,47 \$
	Loc.Rouleau compacteur	762,28 \$
	Ressort tracteur pelouse	27,77 \$
	Ressort tracteur pelouse	25,24 \$
	Huile husqvarna	13,78 \$
	Loc. nacelle expertise église	692,15 \$
<b>MARIO GUÉVIN</b>	Inspecteur sept-oct.	105,00 \$
<b>MATÉRIAUX 3+2 LTÉE (LES)</b>	Coffrage ponceau Desrosiers	91,87 \$
<b>MATÉRIAUX 3+2 LTÉE (LES)</b>	Isolant air climatisé	126,46 \$
<b>MILLAIRE &amp; GODBOUT INC.</b>	Lame profile	29,99 \$
<b>MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC</b>	Service SQ 2e versement	37 210,00 \$
<b>PETROLES ALCASYNA INC. (LES)</b>	Essence pick-up + 5x5 gallons	248,40 \$
	Essence	105,93 \$
	Essence	116,01 \$
	Essence	89,58 \$
	Essence	113,80 \$

	Essence	165,85 \$
<b>PETRONOR INC.</b>	Diesel	969,52 \$
	Diesel	3 543,47 \$
<b>PUROLATOR INC.</b>	Transp. Cyl. Camion 10roues	5,99 \$
<b>SANIMOS INC.</b>	Location conteneurs Eska	247,20 \$
	Contrat LET-Recyc-Compost	6 361,44 \$
<b>SECUR-ALERT</b>	Verification syst'm caméra	179,57 \$
<b>SNC-LAVALIN STAVIBEL INC.</b>	honoraire Assainiss.eaux usées	2 283,25 \$
<b>SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉN. PAJULA</b>	Asphalte Desrosier-Rebuts béto	21,85 \$
<b>Strongco limited partnership</b>	Rep. Niveleuse	4 376,86 \$
<b>TRACTION AMOS (117)</b>	Pieces 10 roues	58,27 \$
<b>VILLE D'AMOS</b>	LET-Ecocentre citoyen	3 150,73 \$
<b>ZIP LIGNES</b>	Poteau pour pancarte	918,65 \$
<b>TOTAL</b>		<b>406 286,55</b>

<b>Comptes à payés</b>		
-		
<b>M&amp;M NORD-OUEST INC.</b>	Terminal niveleuse	4,47 \$
<b>TOTAL</b>		<b>4,47</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		
		<b>448 116,80</b>

Le conseil municipal dispense la lecture des comptes à payer ainsi que pour les prochaines réunions du conseil, car une copie des comptes à payer est transférée au Dropbox du conseil ce qui permet aux membres sa consultation. Pour les séances du conseil à venir, une copie papier sera également remise avant la séance pour que ceux-ci puissent l'avoir en main, s'il y avait des questionnements.

Il est proposé par Guillaume Bergeron et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés du mois de septembre totalisant un montant de 448 116,80 \$.

**Adoptée**

## 5.2 Covid-19

La Municipalité suit de près les mesures du gouvernement afin d'adapter les nouvelles mesures aux activités de la Municipalité.

De nouvelles mesures sont applicables à partir du 15 novembre 2021 pour les salles de spectacles et les rassemblements publics organisés. La Municipalité appliquera les nouvelles mesures selon les activités qu'elles soient privées ou publiques.

Document joint au Dropbox des nouvelles mesures en vigueur au 15 novembre 2021.

**2021-11-207 5.3 Audits de conformité : Adoption du budget et adoption du programme triennal d’immobilisation (PTI)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance du formulaire *Finalisation audits de conformité* de la Commission municipale du Québec ;

**ATTENDU QUE** nous reconnaissons notre responsabilité à l’égard de la conformité aux exigences spécifiées à la présente ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est unanimement résolu de s’assurer que l’adoption du budget de la municipalité soit conforme à l’encadrement légal applicable.

**Adopté**

**2021-11-208 5.4 Avis de convocation à une séance extraordinaire pour l’adoption du budget 2022 et l’adoption du programme triennal d’immobilisation (PTI)**

Mention est faite au sujet de la convocation à la séance extraordinaire remise aux conseillers, conseillère pour la séance extraordinaire du 20 décembre 2021 à 17 h 30. L’ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Adoption du budget de la Municipalité pour l’exercice financier se terminant au 31 décembre 2022
4. Adoption du programme triennal d’immobilisations (PTI)
5. Période des questions
6. Levée de l’assemblée

Il est proposé par le conseiller Simon Roy et unanimement résolu de tenir la séance extraordinaire pour l’adoption du budget 2022, le 20 décembre 2021 à 17 h 30.

**Adoptée**

**2021-11-209 5.5 Soumissions reçues – Appel d’offres public pour la construction d’un nouveau garage municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de St-Mathieu-d’Harricana avait lancé un appel d’offres sur le SEAO pour obtenir des soumissions pour la construction d’un nouveau garage municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu 5 soumissions :

Résultat des soumissions :

- Construction Beauchêne : 923 221, 60 \$ + taxes
- TREM NOR : 729 000 \$ + taxes
- Benoît Doyon : 779 000 \$ + taxes
- Construction Normand Martel : 788 876, 15 \$ + taxes
- Construction Filiatrault : 813 830 \$ + taxes

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité n’a pas encore reçu l’approbation d’un financement accordé dans le cadre du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM) pour la construction d’un nouveau garage municipal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Simon Roy et unanimement résolu d’accepter la soumission de TREM NOR d’une somme de 729 000\$ + taxes pour la construction du nouveau garage municipal, conditionnellement à l’approbation d’un financement par le programme RECIM ainsi qu’à l’approbation du changement de zonage pour pouvoir construire le nouveau garage sur le terrain choisi à cet effet.

**Adoptée**

#### **2021-11-210 5.6 Calendrier des séances du conseil municipal pour 2022**

Mention est faite au sujet du calendrier annuel 2022 des séances ordinaires des membres du conseil municipal.

Dates des séances 2022 :

12 janvier  
9 février  
9 mars  
13 avril  
11 mai  
8 juin  
13 juillet  
17 août  
14 septembre  
12 octobre  
9 novembre  
14 décembre

Il est proposé par la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu d’approuver le calendrier des séances du conseil municipal pour l’année 2022.

**Adoptée**

#### **2021-11-211 5.7 Collecte des poubelles – Calendrier 2022**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de St-Mathieu-d’Harricana a pris connaissance du calendrier proposé par la compagnie SANIMOS pour la collecte des poubelles :

Soit 16 collectes de déchet, 26 collectes de recyclage et 20 collectes de composte. Vous constaterez qu’en août il aurait une fréquence de 4 semaines pour la collecte de déchet ce qui pourrait être assez long durant ce mois de l’été. C’est pourquoi SANIMOS nous propose d’ajouter une collecte supplémentaire pour diminuer l’écart de 4 semaines, soit en rajoutant une collecte de déchet la semaine du 7 au 13 août comme le démontre le 2e calendrier ci-joint. Le coût pour cette collecte additionnelle nous sera facturé au taux horaire de 135\$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu de ne pas ajouter une semaine de collecte supplémentaire de déchet la semaine du 7 au 13 août 2022.

**Adoptée**

#### **2021-11-212 5.8 Autoriser à changer le nom de la carte de crédit VISA et du signataire**

## MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU-D'HARRICANA

**RÉSOLUTION** tenant lieu de la séance ordinaire du 17 novembre 2021.

**IL EST RÉSOLU :**

**QUE** Josée Bouchard, adjointe à la direction (ci-après le représentant), soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana, les documents requis pour le changement de nom et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

**QUE** la caisse Desjardins soit autorisée à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires aux changements ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu que Mme Bouchard soit dûment autorisée pour changer le nom de Anne-Renée Jacob pour le nom de Josée Bouchard et qu'elle soit également signataire de la carte de crédit de la Municipalité ;

La résolution adoptée entre en vigueur le 17 novembre 2021 ;

**Adoptée**

### **2021-11-213 5.9 Horaire du bureau municipal pour la période des Fêtes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que les heures d'ouverture du bureau municipal pour la période des Fêtes soient les suivantes:

Lundi 20 décembre	8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Mardi 21 décembre	8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi 22 décembre	8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi 23 décembre	8 h à 12 h
Vendredi 24 décembre	FERMÉ
Lundi 27 décembre	FERMÉ
Mardi 28 décembre	FERMÉ
Mercredi 29 décembre	FERMÉ
Jeudi 30 décembre	FERMÉ
Vendredi 31 décembre	FERMÉ

Lundi 3 janvier 2022 retour à l'horaire normal du bureau.

Comme l'année dernière, la distribution des colis se fera en étroite collaboration avec Postes Canada et le service d'Amos.

**Adoptée**

### **2021-11-214 5.10 Autoriser à déposer une demande financière à Services Québec pour une formation sur la niveleuse qui contribuera à l'amélioration des compétences d'un employé aux travaux publics**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a besoin d'avoir dans son équipe des opérateurs de machineries lourdes pour son service de voirie ;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a la possibilité d'effectuer une demande financière à Services Québec pour de la formation ;



**CONSIDÉRANT QUE** cette formation contribuera à l'amélioration des compétences et au développement de notre organisation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale intérimaire d'effectuer une demande financière à Service Québec.

**Adoptée**

**2021-11-215 5.11 Autorisation - Signataire pour la demande d'une marge de crédit à des fins de fonctionnement**

**MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU-D'HARRICANA**

**RÉSOLUTION** tenant lieu de la séance ordinaire du 17 novembre 2021.

**IL EST RÉSOLU :**

**QUE** Carole Dubois, directrice générale intérimaire (ci-après le représentant), soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana, les documents requis pour la demande d'une marge de crédit à des fins de fonctionnement et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin ;

**QUE** la caisse Desjardins soit autorisée à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à la demande d'une marge de crédit ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu que Mme Dubois soit dûment autorisée pour effectuer la demande d'une marge de crédit et qu'elle soit également signataire de la Municipalité ;

La résolution adoptée entre en vigueur le 17 novembre 2021.

**Adoptée**

**2021-11-216 5.12 Banque alimentaire – Pour les personnes à faibles revenus**

**CONSIDÉRANT QUE** les denrées des banques alimentaires s'adressent aux foyers moins nantis des communautés ;

**CONSIDÉRANT QU'il** y a des familles moins nanties dans notre communauté ;

**CONSIDÉRANT QU'il** y a des familles qui satisfont les critères de faibles revenus du seuil de la pauvreté ;

**CONSIDÉRANT QUE** la distribution alimentaire pour les familles à faibles revenus rencontre la mission de l'Accueil d'Amos ;

**EN CONSÉQUENCE** la distribution de denrées pour les personnes moins nanties de la communauté de St-Mathieu-d'Harricana, débutera en décembre 2021 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Guillaume Bergeron et unanimement résolu d'offrir une banque alimentaire une fois par mois pour les personnes moins nanties de la communauté à St-Mathieu-d'Harricana.

**Adoptée**

**2021-11-217 5.13 Sécurité publique – Somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec 2022**

Mention est faite au sujet de la facture reçue pour l'année 2022 pour les services de la Sûreté du Québec.

La période de facturation du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La facture officielle pour paiement, au montant de 75 925,00 \$ sera transmise en mars 2022.

Il est proposé par le conseiller Miguel Roy et unanimement résolu de payer les frais de 75 925,00 \$ pour les services de la Sûreté du Québec de l'année 2022.

**Adoptée**

**2021-11-218 5.14 Sécurité civile – Coordonnateur municipal de la SC**

**CONSIDÉRANT QUE** la personne responsable de la coordination du plan de Sécurité civile de la Municipalité a quitté ;

**CONSIDÉRANT QUE** la personne substituée à la coordination du plan de Sécurité civile va quitter ;

**EN CONSÉQUENCE** la Municipalité nomme Lydia Bédard Maranda, coordonnatrice du plan de sécurité civile de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu de nommer Mme Bédard Maranda à la coordination et de nommer ultérieurement les substituts.

**Adoptée**

**2021-11-219 5.15 Appel de candidatures à l'administratif**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité organise un plan de gestion temporaire jusqu'à l'embauche d'une personne à la direction générale ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller Miguel Roy et unanimement résolu par les conseillers d'ouvrir un poste d'adjointe administrative à raison de 36 h par semaine, selon les conditions établies.

**Adoptée**

**6. Législatif**

**2021-11-220 6.1 Élections Québec – Dépôt des Avis publics – Liste électorale municipale**

## AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité <u>St-Mathieu-d'Harricana</u>	Date du scrutin <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 5px;">2021</td> <td style="padding: 2px 5px;">11</td> <td style="padding: 2px 5px;">07</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 8px; text-align: center;">Année</td> <td style="font-size: 8px; text-align: center;">Mois</td> <td style="font-size: 8px; text-align: center;">Jour</td> </tr> </table>	2021	11	07	Année	Mois	Jour
2021	11	07					
Année	Mois	Jour					

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

Carole Dubois

Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste <i>(nom ou numéro)</i>	Appartenance politique <i>(le cas échéant)</i>	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			Martin Roch
Conseiller(-ère)	Siège #1		Miguel Roy
Conseiller(-ère)	Siège #2		Simon Roy
Conseiller(-ère)	Siège #3		Eric Arseneault
Conseiller(-ère)	Siège #4		Lucie Crépeault
Conseiller(-ère)	Siège #5		Guillaume Bergeron
Conseiller(-ère)	Siège #6		Sébastien Morand
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			

**SIGNATURE** [REDACTED]

Donné à St-Mathieu-d'Harricana le 2021-11-11

Municipalité Année Mois Jour

  
\_\_\_\_\_  
Présidente ou président d'élection

SM-66-VF (21-02)  
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 260

### 7. Urbanisme

### 8. Varia

-Suite à la demande de la conseillère Lucie Crépeault, Alyson Ménard, agente de développement a entrepris les démarches pour savoir si nous pouvions déposer une demande au programme d'aide financière pour la mise à jour de la PFM-MADA de la Municipalité. Actuellement, il n'y a pas de date d'ouverture pour le dépôt d'une demande. Alyson sera contactée lorsque ça sera possible de déposer à cet effet.

-Le 2 décembre prochain se tiendra la conférence de Nancy Audet *Plus jamais la honte, Le parcours improbable d'une petite poquée* offerte gratuitement à Amos au Théâtre des Esker à 19 h 30. Vous devez obligatoirement vous inscrire pour y assister. En ligne : TicketAcces.net ou en personne : Bibliothèque municipale d'Amos.

### 9. Période de questions

-Madame Jeannette Gagnon, citoyenne de St-Mathieu-d'Harricana a fait la demande de recevoir mensuellement, gratuitement des caisses d'eau Eska. La Municipalité ne peut répondre favorablement à cette demande. Nous ferons parvenir une lettre à Mme Gagnon à cet effet.

Les caisses d'eau sont vendues à un très faible coût, de façon équitable à tous les citoyens de la Municipalité.

-Monsieur Alphonse Lemay a fait une plainte à la Municipalité, concernant l'opération de la niveleuse sur le territoire de la Municipalité. Il mentionne que celle-ci a passé devant chez lui la gratte dans les airs. Il était mécontent. Il a reçu les explications du responsable des travaux publics et ça s'est réglé.

**2021-11-221 10. Levée de la séance**

À 21 h 13, il est proposé par le conseiller Éric Arsenault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

**Adoptée**

---

Martin Roch, Maire

---

Carole Dubois, Secrétaire-trésorière intérimaire